

COURCELLES LE COMTE



Bulletin d'information



VOTRE AGENDA DE MARS 2019 :

Tous les mercredis (16h30-19h)
Tous les mercredis


Bibliothèque
Club Détente


DATES A RETENIR :

Samedi 23 mars
Samedi 6 avril
Courant avril
Dimanche 26 mai

Opération « Nettoyons la nature »
Soirée campagnarde
Portes ouvertes école
Elections européennes

MAIRIE

 09.62.56.66.92 / Fax : 03.21.73.98.52

 mairie.courcelleslecomte@wanadoo.fr

En cas d'urgence,
contactez Monsieur le Maire au **06.78.55.34.67**

le Secrétariat de Mairie est ouvert

le mardi de 15h00 à 16h30
le mercredi de 18h30 à 19h30
le vendredi de 17h00 à 19h00

Tout chien errant avec ou sans collier sera envoyé à la fourrière.



Le bulletin en ligne www.courcelles-le-comte.fr

* **Nouveaux habitants** : Bienvenue à Courcelles-le Comte à

Jonathan Boutemy et Julie Nieppe
Lucas

5 rue Jeanne d'Arc

* **Nos joies** :

Félicitations à Xavier Dalle et Anne Schaftingen 20 rue Jules Ferry
pour la naissance de Constance le 19 janvier 2019

* **Travaux à l'école** :



Les travaux à l'école sont terminés. La dernière pièce a été rénovée.
Une cuisine a été créée pour la restauration du personnel de l'école.

A L'ECOLE

Api Restauration se montre attentive aux évolutions des goûts et des attentes de ses convives en matière d'alimentation.

L'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) s'est par ailleurs récemment prononcée sur la nécessité de consommer davantage de légumineuses et de céréales complètes, en réduisant la consommation de charcuterie et de viande.

C'est pourquoi Api Restauration a choisi de mettre à l'honneur un plat valorisant les protéines végétales chaque mois.

Par ce biais, API Restauration souhaite enrichir la diversité des repas proposés à ses petits convives, tout en restant conforme aux recommandations en matière de nutrition et en garantissant des apports en protéines adaptés.

Cette prestation à base de céréales, de légumineuses et de fromage permet de développer des associations et des saveurs nouvelles, en diversifiant l'origine des protéines consommées.

Cette alternative constitue en outre une solution de restauration respectueuse de l'environnement, dans la mesure où la filière des fruits et légumes est l'une des plus faibles en émission de gaz à effet de serre.

Ce menu alternatif sera ainsi proposé chaque mois à compter du 25 février 2019.

* **Les menus de la cantine** : Pour s'inscrire à la cantine, prévenir Annick LARDIER le plus vite possible, au plus tard la veille à 9 heures (tél : 06.75.98.10.00). **ATTENTION** : Il n'y a pas d'inscription le mercredi ni le week-end. Il faut donc inscrire vos enfants le mardi avant 9 Heures pour le jeudi et le vendredi avant 9 Heures pour le lundi !...

Lys Restauration rue du Riez d'Elbecq ZI Roubaix Est 59390 LYS-LEZ-LANNOY
(03.20.66.12.12) www.api-restauration.com.

Vendredi 1	Velouté de courgettes au fromage fondu Dos de colin crustacés Riz créole Gâteau au chocolat		
Lundi 4	Carottes râpées vinaigrette Crêpinette de porc Coquillettes Emmental râpé Fruit de saison	Mardi 5	Soupe de tomates vermicelles Filet de poisson pané sauce béarnaise Petits pois aux oignons Pommes de terre vapeur Ile flottante
Jeudi 7	Velouté d'endives Rôti de bœuf bercy Chou-fleur Pommes de terre noisettes Petit moulé	Vendredi 8	Salade de perles de pâtes napolitaine Pizza méridionale (sauce tomate, brunoise provençale aubergine, courgette, champignons, mozzarella) Salade iceberg vinaigrette Flan nappé caramel
Lundi 11	Soupe de potiron Fricadelle de bœuf à la tomate Semoule Mousse au chocolat	Mardi 12	Salade coleslaw Fricassée de poulet au curcuma Haricots verts Pommes de terre persillées Edam à la coupe
Jeudi 14	Laitue vinaigrette Saucisse de Strasbourg sauce ketchup Frites Yaourt aromatisé	Vendredi 15	Soupe paysanne Filet de hoki gratiné Riz aux petits légumes Gâteau des Iles
Lundi 18	Velouté de légumes Rôti de porc à la moutarde Macaronis Emmental râpé Compote de pommes biscuitée	Mardi 19	Taboulé à la menthe Haché de veau forestière Pommes de terre country Haricots beurre Pointe de brie
Jeudi 21	Salade d'endives vinaigrette Lasagne bolognaise Liégeois vanille	Vendredi 22	Friand fromage Marmite de colin citron/ciboulette Carottes vichy Riz créole Fruit de saison
Lundi 25	Velouté cultivateur Poulet à la provençale Torsades Carré fondu	Mardi 26	Carottes râpées au gouda vinaigrette Sauté de bœuf aux herbes Lentilles cuisinées Pommes de terre rissolées Fruit de saison
Jeudi 28	Batavia vinaigrette Hachis parmentier Yaourt nature sucré	Vendredi 29	Soupe de potiron Filet de poisson pané Epinards à la vache qui rit Pommes de terre persillées Tarte au sucre

* **Carnaval :**



A l'école, les enfants se sont déguisés pour le carnaval.

VIE PAROISSIALE

* **Horaires des messes :**

	2/3 mars	6 mars	9/10 mars	16/17 mars	23/24 mars	30/31 mars
		Cendres				
Achiet-le-Grand	18h					
Achiet-le-Petit			10h30			
Ayette			18h			
Boiry-Sainte-Rictrude		19h			18h	
Boisieux-au-Mont	10h30					
Boyelles						18h
Courcelles-le-Comte						
Ervillers					10h30	
Ficheux				10h30		
Gomiécourt		10h30				
Moyenneville						10h30
Puisieux				18h		

(B) : Baptême (GP) : Graines de paroles (M) Mariage

Repas-partage le 29 mars, à partir de 19h, salle des fêtes de Bucquoy

Chaque 1^{er} dimanche du mois, la messe est dite aux intentions des défunts de la paroisse.

Permanence de la Paroisse : mardi et mercredi de 15 à 17 heures et chaque 1^{er} samedi du mois de 10h30 à 12h00.

Maison de la Paroisse 9 rue d'en Haut 62116 – BUCQUOY (☎ : 03.21.59.33.05)

* **Répertoire électoral unique** : La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 (JO du 2 août 2016) rénove les modalités d'inscription sur les listes électorales et modifie profondément les règles en la matière.

Les grands principes de la réforme :

- Un électeur peut s'inscrire sur sa commune jusqu'à 6 semaines avant une élection (pour les élections européennes du 26 mai 2019, chaque électeur peut s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019)
- Création du Répertoire Electoral Unique (REU) et permanent tenu par l'INSEE à partir duquel seront extraites les listes électorales des Communes.
- Les Maires révisent en continu les listes électorales (et non la commission de contrôle).
- Les français domiciliés à l'étranger devront choisir entre une inscription sur la liste consulaire ou une inscription sur la liste de leur commune.

Cette réforme est entrée en vigueur le 1er janvier 2019.

Le Répertoire électoral Unique : qu'est-ce que c'est ?

- Les 45 millions d'électeurs seront inscrits sur le répertoire électoral unique.
Chaque électeur se verra assigné un numéro unique d'électeur qui le suivra tout au long de sa vie d'électeur. Le but de ce REU est d'éviter les doublons, les doubles inscriptions, les mal inscrits ...
- Le projet a démarré en 2016 par un travail en profondeur des listes électorales. En mars 2018, l'INSEE a récupéré les listes électorales de toutes les communes de France afin de commencer le travail de numérotation des électeurs.
- L'objectif étant qu'au 1er janvier tous les électeurs aient leur numéro unique d'électeur.

Par conséquent, tous les électeurs inscrits sur la liste électorale de Courcelles-le-Comte vont recevoir prochainement une nouvelle carte d'électeur avec leur numéro unique d'électeur à conserver précieusement et à présenter lors des prochaines élections européennes.

Si vous ne recevez pas de carte électorale, rapprochez-vous de votre mairie pour vérifier que vous êtes bien inscrits sur la liste.

* **Compteurs d'eau** : Pensez à protéger votre compteur d'eau contre le gel, en maintenir l'accessibilité, surveillez son bon fonctionnement et vérifiez le robinet se trouvant avant votre compteur, il vous permet de couper l'eau de votre domicile afin d'effectuer des travaux.

* **Gestion de l'hiver** : Le déneigement des trottoirs et des fils d'eau est à la charge des riverains, qu'ils soient propriétaires ou locataires. **Votre responsabilité peut être engagée.** Il est demandé à chacun d'éviter l'écoulement des eaux dans les rues, particulièrement pendant la période hivernale. Nous remercions les citoyens qui, pendant l'épisode neigeux, nettoient les caniveaux et les trottoirs devant leur propriété.

* **Les nouveaux habitants** arrivant à Courcelles sont priés de se faire connaître rapidement à la mairie aux heures d'ouverture. Si vous quittez la commune, signalez-le également, vous faciliterez ainsi le travail administratif. Pour les relevés d'eau, se mettre en rapport avec Véolia ☎0810 108 801 – 24h/24 – 7j/7

* **Recensement militaire** : Les jeunes né(e)s en Janvier-Février-Mars 2003 (garçons et filles) doivent venir se faire recenser en mairie, munis du livret de famille.

* **Location du Mille-Club** : Le Mille-Club de Courcelles-le-Comte peut être loué par les habitants de la commune, dans le respect du voisinage et de la législation sur le bruit, moyennant les tarifs suivants :

120 € du 1^{er} avril au 30 septembre

150 € du 1^{er} octobre au 31 mars.

Une assurance couvrant les risques liés à la location est requise. Une caution de 350 € doit être versée à la réservation.

* **Elagage des arbres** :

Les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes et haies, en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et des véhicules et que les branches ne viennent pas toucher les câbles électriques et téléphoniques.

INTERCOMMUNALITE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS :

* **Déchetterie de Bucquoy** : Période hivernale comprise entre le 25 octobre et le 31 mars :

Lundi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Dimanche de 9 h 00 à 12 h 30

Fermeture les jours fériés

* **Ramassage des ordures ménagères** :

➤ Tous les '**Lundis**' : Poubelles grises

➤ Un **Vendredi sur deux** : Poubelles jaunes

- **Les poubelles jaunes** ne doivent contenir que des **déchets recyclables** (papiers, cartons, bouteilles d'eau, flacons, bidons, briques, boîtes alu...)

⇒ **ATTENTION !** Le ramassage des poubelles **jaunes** a lieu toutes les **deux semaines** :

Le ramassage aura lieu les vendredi 08 et 22 mars 2019

Une collecte gratuite des **encombrants** est prévue sur RDV le **mercredi 06 mars** (s'inscrire au préalable au 08.00.62.10.62 au plus tard le vendredi précédent (soit pour le vendredi 01 mars).

Syndicat Mixte Artois Valorisation 11 rue Volta ZI Est 62217 Tilloy-les-Mofflaines

03.21.16.00.02 08 00 62 10 62 Fax 03.21.16.01.00

* **Après-midi crêpes :**



L'association Fêtes et Loisirs organise
une après-midi crêpes
pour les enfants de 3 à 11 ans
le samedi 9 mars 2019 de 15h00 à 17h00
au Mille Club.
Venez nombreux !

* **Nettoyage de printemps :**

Le **samedi 23 mars**, de 8h30 à 9 heures,
rendez-vous au Mille-Club.

Adultes et enfants peuvent participer à
cette marche organisée par les Hauts de
France propres et la Fédération régionale
des chasseurs.

Un petit déjeuner avant de partir puis un
pot de l'amitié au retour seront offerts aux
participants de cette bonne action
citoyenne et éducative.

Venez nombreux !...

Merci à toutes les personnes qui sont
attentives à la propreté de notre village.

En cas de participation, merci de vous
signaler en mairie.



* **Chasse aux œufs :**



L'association « Fêtes et loisirs »
invite tous les enfants à la
“ Chasse aux œufs ”
le Dimanche 21 avril
au Mille-Club à 11 heures 00.

N'oubliez pas vos paniers !!

* **Association « Fêtes et Loisirs, Assemblée Générale :**

L'association « *Fêtes et loisirs* » a tenu son assemblée générale au Mille-Club le vendredi 08 février dernier.



Voici la composition du nouveau bureau :

Présidente :	Janine EURIN
Vice-Présidente :	Virginie SEGUIN
Secrétaire :	Stéphane DELAET
Secrétaire-adjointe :	Fabienne DELAET
Trésorière :	Brigitte MENAGE
Trésorier-adjoint :	Eric BOUDRINGHIN

Le compte-rendu financier a été approuvé.

Au programme cette année :

21 avril :	Chasse aux œufs
1 ^{er} mai :	Brocante
2 juin :	Sortie pêche
13 et 14 juillet :	Fête Communale

Le verre de l'amitié a clôturé l'assemblée.

Les volontaires souhaitant rejoindre l'association sont toujours les bienvenus.

SECTEUR LOISIRS

Bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte à la mairie :

les **mercredis 6, 13, 20 et 27 mars de 16h30 à 19h.**

En raison des travaux, la bibliothèque est momentanément transférée à l'étage. Pour les personnes ne pouvant pas monter, nous leur proposons d'apporter les livres chez elles ou de nous appeler lorsqu'elles sont arrivées (au 06.82.24.86.06) et nous descendrons. Merci pour votre compréhension.



Brigitte et Véronique